

**Message de Gilles Da Costa, directeur général des services,
aux agents des lycées.**

Mesdames et Messieurs les agents des lycées,

Comme lors de mes messages précédents, j'espère que ce message vous trouve en bonne santé ainsi que vos proches, et que la durée de cette période de confinement ne vous pèse pas trop.

La date du 11 mai est proche. Pour autant, elle ne signifiera pas un abandon des précautions sanitaires pour limiter l'épidémie et la tension sur le système de santé.

Il convient de mettre en œuvre des dispositions progressives de reprise d'activité, et des modalités pour « apprendre à vivre » avec le virus, comme l'a indiqué Monsieur le Premier Ministre le 28 avril dernier, et aujourd'hui encore.

Nous avons tenu ce jour 7 mai, avec vos représentants, un CHSCT dédié aux conditions de reprise.

Mme la Présidente qui a tenu à être présente pour cette instance paritaire a rappelé sa volonté de protection des agents de la collectivité.

S'agissant des agents des lycées, plusieurs points ont été actés :

- l'incertitude des conditions de réouverture des établissements, notamment suite à la confirmation du classement de notre région en zone rouge ;
- la nécessité de prendre du temps pour définir un plan de reprise d'activité, afin de tenir compte d'informations complémentaires à venir ;
- Cette reprise de « portée générale » ne pourra être envisagée avant le 25 mai ;
- la possibilité toutefois de faire évoluer les conditions actuelles, de mobilisation des agents, à la marge, après la définition des missions « autorisées » suite à une réunion avec les organisations syndicales qui se tiendra mardi 12 mai. Cela signifie une impossibilité d'anticiper la reprise avant le 13 mai ;
- l'engagement d'apporter aux agents les conditions de protection sur les lieux de travail, notamment les masques ;
- la bonne information des agents, par le présent message.

Par ailleurs, les chefs d'établissements ont été prévenus ce soir de ces dispositions.

En toute transparence, je vous communique le message qui a été adressé :

La carte des départements à risque covid-19 a été présentée ce jour. L'ensemble de notre Région figure en rouge, décision qui a des conséquences sur le calendrier prévisionnel de retour des élèves.

C'est pourquoi, en complément du message adressé hier, la Région insiste sur la mobilisation au strict minimum des agents régionaux, jusqu'à la date de mise en vigueur du plan de reprise de l'activité.

Dans la continuité d'un CHSCT régional qui s'est réuni cet après-midi, les critères pouvant générer un élargissement des actuels PCA seront examinés mardi 12 mai.

D'ici là, il vous est demandé, pour les premiers jours de la semaine prochaine, de ne pas solliciter les agents régionaux au-delà du cadre en vigueur actuellement.

J'espère vous avoir apporté des éclairages sur la démarche retenue.

Bien cordialement,

Gilles Da Costa,
directeur général des services